

Les poids morts du gouvernement : Le ministre Modibo Koné entre incapacité et manque de vision

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 09 DÉCEMBRE 2020

746

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Transition au Mali
Leçons du CNT



Religion, politique et éthique : l'imam Oumarou Diarra se ressaisit



Police Nationale : Moussa AG INFAHI doit faire preuve de plus de fermeté !



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP

Une	Transition au Mali : Leçons du CNT	P.4
Brèves	Sénégal : Me El Hadji DIOUF lâche Kara Braquage vers le Malimag : Les 11 millions restent introuvables Mali : Un faux agent des Douanes appréhendé avec 400 kg de chanvre indien près de Sikasso Administration territoriale : Le ministre Maïga rencontre les nouveaux gouverneurs Bamako : Arrestation d'un malfrat par le Commissariat du 9ème Arrondissement pour agression avec une arme blanche et meurtre... Mosquée de Tivaouane au Sénégal : Les dahiras d'Italie contribuent à hauteur de 77 500 000 F CFA Le Camp militaire de Kati : Loin d'être un fleuve tranquille Lutte contre les stupéfiants : Saisie par le 7ème Arrondissement d'une importante quantité de hachich	P.10 P.10 P.10 P.11 P.11 P.12 P.12 P.12
Actualité	Police Nationale : Moussa AG INFAHI doit faire preuve de plus de fermeté ! Mopti : La MINUSMA intensifie son appui à la mise en œuvre de la police de proximité L'arrestation d'un des braqueurs de l'agence BDM sa par la police : FODE DABO dans les filets des limiers du 12ème Arrondissement Sites de déplacés : Les femmes, soutiens de familles	P.18 P.19 P.20 P.21
Politique	Religion, politique et éthique : l'imam Oumarou Diarra se ressaisit Les poids morts du gouvernement : Le ministre Modibo Koné entre incapacité et manque de vision Négocier avec les djihadistes : Une solution pour le Mali ?	P.22 P.23 P.24
Culture & société	Ankakahew : Ces garde-fous contre les violences conjugales en attendant une loi Des victimes de violences conjugales essayent, comme elles peuvent, de se protéger. Pourtant, des garde-fous existent en l'absence d'une loi.	P.28
International	Affaire 200 milliards d'une ministre guinéenne : Déjà 35 milliards retournés au trésor grâce à la vigilance du président Sénégal : "Karim et Khalifa ne demanderont pas l'amnistie mais ils doivent en bénéficier", Thierno Bocoum	P.29 P.30
Sport	Afobasket U18 garçons : Le Mali fait son entrée en lice	P.31



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte



Transition au Mali : **Leçons du CNT**

Est-il d'ores et déjà possible de tirer des leçons de la mise en place du Conseil National de Transition ? Sans doute oui en raison des péripéties tragi-comiques qui ont accompagné ce que Malikilé a appelé la douloureuse gestation et la naissance au forceps du dernier organe de la transition.

Leçon N° 1 : L'Etat de droit ba-foué.

Le colonel Assimi et ses hommes savent-ils qu'un Etat, même en transition, est géré par des textes et que l'Etat de droit signifie le respect des règles et surtout la soumission des pouvoirs publics au droit. Le sauraient-ils qu'ils n'auraient pas osé publier sur un papier sans en-tête et sans signature la liste nominative des membres du Conseil National de Transition. Et c'est sur la base de ce « tract » que s'est tenue la séance inaugurale du « parlement malien de la transition ». Ce n'est que le lundi 7 décembre, qu'un décret antidaté au 03 décembre du président Bah N'Daw a tenté de donner, à postériori, un semblant de sérieux et de légalité à la fameuse liste.

Nos gouvernants ignorent-ils qu'un décret ou une loi n'a valeur légale qu'après sa publication au journal officiel. Or il est vérifiable que 72 heures après la mise en place du CNT, le fameux décret 2020-0239/PT-RM du 03 décembre 2020 fixant la liste nominative des

membres du Conseil National de la Transition demeure introuvable dans le Journal Officiel de la République du Mali.

Ainsi donc, nos « députés » n'ont aucune existence légale et conséquemment le CNT est juridiquement inexistant.

Le M5-RFP n'a pas exclu de saisir les juridictions compétentes à cet effet. Une occasion en or pour nos juges suprêmes de se démarquer de Manassa ou au contraire de ruiner dé-

finitivement leur réputation. Comme Manassa.

Leçon N° 2 : le discrédit des religieux politiques

L'imam Mahmoud Dicko, au temps de sa splendeur, paré du titre d'autorité morale du M5-RFP et qualifié de toutes sortes d'épithètes valorisantes du genre « très respecté,





l'éclairé, le sage » a sérieusement pourfendu son cadet et rival Ousmane Madani Haidara qui, il est vrai s'était sérieusement compromis avec IBK. Notamment par les nombreuses missions secrètes qu'il envoyait partout pour soutenir le président déchu.

Aujourd'hui le même imam Mahmoud Dicko, convaincu de trahison, est voué aux gémonies par ceux qui, hier seulement, l'adulaient. Il vaut désormais, en tout cas dans l'opinion, moins qu'un mégot vidé même s'il continue d'essayer d'influencer Kati qui ne l'écoute plus que par politesse.

Même le Haut Conseil Islamique n'a pas échappé à la bourrasque en raison de sa déclaration partisane mais hasardeuse sur le balcon de Koulouba qui considérait que la demande de démission de IBK était une ligne rouge à ne pas franchir.

Le Chérif de Nioro, lui, n'arrête pas de dénoncer sa marginalisation par le nouveau pouvoir qui ne l'aurait consulté ni pour la nomination des ministres, ni pour la désignation du Premier ministre et encore moins pour le choix de Bah N'Daw. Un véritable crime de lèse-religieux pour quelqu'un qui avait désigné cinq ministres sur sept dans le mini et dernier gouvernement de IBK.

Heureusement que ce discrédit épargne les vrais chefs religieux musulmans et chrétiens de notre pays.

Leçon N° 3 : La débâcle des « jeunes dits leaders »

Où sont passés ces flamboyants jeunes qui écumait les plateaux de télévision pour dire que le salut du Mali ne peut passer que par eux et qu'ils marcheront sur les corps des «

politiciens de 91 » qu'il faudrait envoyer à la retraite à défaut de les mettre dans les poubelles de l'histoire.

A la première offre de la junte, ils ont démenagé à Kati et se sont mis à saliver pour la CNT. Le prétexte trouvé est que c'est seulement en ce lieu qu'ils pourraient sauver et refonder le Mali.

A contrario, les « politiciens de 91 » ont résisté et sont toujours sur les remparts face à la junte. Avec bien évidemment la fraction saine de la jeunesse qui, elle, ne s'était pas abonnée aux débats politiques et spécialisée dans les invectives contre leurs aînés.

Deux posts sur les réseaux sociaux ont parfaitement illustré cette situation.

Fahad Ag Almahmoud a ainsi estimé que " **L'une des leçons du feuilleton malien côté M5 RFP, les politiciens s'avèrent plus dignes que les : religieux, associations de jeunes, sté civile bref les meilleurs d'entre nous. C'est rassurant.** »

Propos confirmés par Aboubacrine Assadek Ag Hamahady qui renchérit « **Je suis d'accord**

avec mon cousin. Les politiciens semblent être plus vertueux et plus dignes que les religieux, les rôles s'inversent. »

Leçon N° 4 : La descente aux enfers de la CMAS :

La mise en place du CNT a consacré l'enterrement de première classe de la CMAS de l'imam Mahmoud Dicko et de son coordinateur général, Issa Kaou N'Djim réduit à jouer le rôle d'amuseur public. Pour obtenir son ticket d'entrée, le clown de la République a créé Le Mouvement Appel Citoyen pour la réussite de la transition (ACRT – Faso Ka Wélé). Ce nouvel instrument pour arnaquer a tenu son assemblée générale inaugurale le dimanche 6 décembre au Palais de la culture dans la salle de 3000 places ou avaient pris place exactement 22 personnes dont une dizaine de journalistes.

Leçon N° 5 : La continuité du régime IBK

Est-il nécessaire de citer ces hommes, thuriféraires du régime IBK présents dans toutes les sauces comme des cubes Maggi. Quel crédit donner au CNT avec ces barons de partis qui disent siéger au CNT en leurs noms propres.

Que dire par ailleurs de ces responsables politiques prompts à tout saluer dans des communiqués de complaisance et qui n'ont pas dérogé à leur sport favori ?

Par leur mise à l'écart politique commencera sans doute la refondation du Mali.

■ Moctar Sow



Bennchico Savadogo

TOLO NI YAILAI "rire dans amusements"
 Depuis que j'ai fini de regarder Casa de papel saison 4 quand je passe devant la BCEAO je ris seulement



Etienne Fakaba Sissoko

Mali : les militaires veulent contrôler le Conseil national de transition
 Le Conseil national de transition a la responsabilité de voter des textes capitaux pour l'avenir du pays. Mais, sa composition fait grincer des dents. C'est une étape importante de la transition en cours au Mali, la mise en place effective depuis samedi (05.12.2020), du Conseil national de transition, (CNT), l'assemblée qui fait désormais office de parlement. Et c'est un militaire, le colonel Malick Diaw, qui a été élu à la tête de cet organe législatif.



Radio Guintan

Libéré provisoire pour Sidiki Diabaté ?
 Selon nos sources, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Bamako a mis en délibéré le dossier de l'artiste Sidiki Diabaté pour le Mardi prochain.
 Cette décision intervient après l'échec de la demande de libéré provisoire déposé e au tribunal de la grande instance de la commune 3 par les avocats de l'artiste.
 AHD Radio Guintan



Dans le cadre du bon fonctionnement du service des courriers , le gouverneur sortant de la région de kayes , l'inspecteur général de police Mahamadou Z Sidibé a remis ce matin deux motos Djakarta aux coursiers du gouvernorats.
 A, C Guintan



Ouverture Média - OM

#OM Info : #Urgent
 Une Dame vient de se jeter de l'immeuble de ni-maga dans le grand marché de Bamako.
 Nous-y reviendrons pour plus de détails.
 #OM #TD



Gouvernement du Mali

Bamako, le 07 décembre 2020
 Dans le cadre de la mise en œuvre de la Directive N°12/2009/CM/UEMOA, portant institution d'un schéma de gestion de la sécurité routière dans les États membres de l'UEMOA, la salle DFM du Ministère des Transports et des Infrastructures à abrité une réunion sous la Présidence du Conseiller Technique Ousmane MAIGA en présence de Madame Doumbia Diadji SACKO, Directrice Générale de L'ANASER.
 L'ordre du jour portait sur l'examen du projet de décret portant création du Comité National de Sécurité Routière. Il s'agit d'une relecture du Décret n°96-263/P-RM du 26 novembre 1996, modifié, en vue de rendre conformes la mission et la composition dudit comité à la Directive de l'UEMOA.
 #ANASER



Bouare Aboubacar Sidiki

MALI TV
BLA ACTU MEDIA
LA CULTURE MALIENNE EN DEUIL :

La culture malienne en deuil et en particulier celle du cercle de Bla.

Dougakoro Diarra,oui il s'agit bien de lui,avec plus de 70 ans de carrière,le grand Balafoniste du Mali vient de tirer sa révérence ce matin à l'âge de 90 ans dans son village natal "Sinèni" dans la commune de Falô.

Dougakoro à tout donné à la culture malienne depuis les années coloniales mais malheureusement il est mort sans pour autant avoir la moindre considération de la part de nos autorités.

Ceux qui ont vécu dans le temps du président "Modibo Keita" peuvent en témoigner.

Seuls Seydou Balani et Mamadou Dembélé dit Dabara ont pu l'honorer de son vivant.

Dors en paix "Balafo Douga".

Crédit photo :Karim Bouaré



Figaro du Mali

Amy Kane quitte son poste d'Ambassadeur du Mali au Gabon. Des sources de la Diaspora confirment que l'ancien gouverneur de Bamako s'est retirée.



Bacary Camara



L'honorable Mamadou Diarrasouba au CNT (1)
Une honte pour le président Treta, une honte pour le RPM et une occasion presque inespérée pour l'honorable Moussa Timbiné de sourire à pleines dents, mais il ne le fera pas, parce qu'il sait d'où il vient et où il va.

Dans ses prises de parole lors de plusieurs événements politiques, le président national du RPM, Dr Bocary Treta aime souvent parler de « cinquième colonne » tapie au sein de son parti. Mais il était sans doute loin de s'imaginer que si près de lui, dans le premier cercle qui l'entoure, lors des grandes sorties des tisserands, celui-là même qu'il considérait comme son premier allié, son confident le plus proche ait pu accepter de jouer, comme si de rien n'était, un aussi vulgaire coup de jarnac. Un acte d'immoralité certes condamnable mais pénalement non-punissable. Aucun texte juridique ne punit une telle « forfaiture » politique dans notre pays. En effet le nomadisme politique qui devait être l'exception, une véritable tare à réprimander en est pourtant devenu son charme ou presque une règle immuable, au grand dam des puristes de notre démocratie.

Diarrasouba est-il un militant sincère et convaincu du RPM ? je m'en suis toujours douté depuis des années. Cela peut paraître extraordinaire aux yeux de beaucoup de personnes, pour d'ailleurs de bonnes raisons. Lors des élections législatives de 2013, il avait sacrifié les intérêts du parti au profit du sien propre, en alignant une liste de quatre formations politiques- RPM-ADEMA-URD-FARE- alors que le RPM avait potentiellement tous les atouts nécessaires pour pouvoir rafler "déjà" à cette période les cinq sièges de députés de cette circonscription électorale de Dioila.

Sa peur bleue, presque irraisonnée du leader du Modem, Konimba Sidibé expliquait sans doute cette febrilité. Diarrasouba et Yri Keita seront les heureux élus de la fameuse liste « Arc-en-ciel ».

Cette frayeur était aussi justifiée par la mise à l'écart dans les conditions peu idoines d'une personnalité très populaire du parti en la personne d'Abdoulaye Coulibaly, lequel se fera inscrire sur la liste du Modem. Marabout de son état, il est actuellement le maire de la commune de FANA.

Les braves députés URD et FARE inscriront leur combat dans une op-

position dite constructive, mais une opposition quand même. Autant en emporte le vent!. L'honorable Diarrasouba avait déjà gagné le "jackpot" en devenant du coup, grâce à son sens inné de l'entregent, le puissant questeur autrement dit le principal argentier de l'Assemblée nationale. Une position juteuse et confortable qui va lui permettre de mettre beaucoup d'argent de coté, un vrai trésor de guerre, pour acheter tout l'électorat de Dioila. Comment peut-on alors s'étonner de le voir rafler à lui seul les cinq sièges de députés dans la circonscription de Dioila, alors que cinq ans plutôt la même « prouesse électorale » était bel et bien possible. A suivre !
Diarrasouba sera candidat à l'élection présidentielle de 2022.nous vous dirons pourquoi !
B.CAMARA/Le phénix



Les rites et traditions..

Au Mandé, nos lointains frères sont les dogons, qui s'appellent eux-mêmes dogom « Ceux de do »

On assiste de plus en plus à une arrivée timide mais assez significative de plusieurs groupes ethniques de dogons dans les villages malinkés. Pour le moment, il est encore trop tôt de parler de « vagues migratoires successives », mais tout de même. Peut-on alors parler d'un retour progressif et -à échéances régulières- de nos frères dogons sur les terres sacrées de leurs lointains ancêtres. En tout cas , il existerait au Nord-ouest de Siby, dans les monts mandingues un site antique du nom de Dogoro ou Dokoro « do l'ancien ».Celui-ci aurait-il été le pendant de Krikoro « Kri l'ancien ».Aurait-il donné son nom à la vallée du Niger ou s'établirent les malinkés, après leur premier exode de Wagadu ? Il y'a tout lieu de croire. En effet dans le tracé de l'itinéraire du capitaine J.Vallière dans le Mali septentrional en 1880-1881(cf Charles Monteil dans son ouvrage « les Empires du mali », la région de Tabon-Siby porte le nom de Dodougou ou Do et celle de Narena est appelé Kri.

Notons également que les dogons qui, pour la plupart situent leur origine historique au Manding s'appellent eux-mêmes dogom « Ceux de do » et que deux de leurs villages se nomment Sebi et Tabi. Do est donc le pays de plaine par opposition au Kri qui couvre la montagne. Les dogons seraient-ils des malinkés dits de montagne, dont les croyances et coutumes essentiellement animistes (il y'a environ

huit siècles) ne collaient pas avec les nouvelles pratiques islamiques introduits au Mandé, au lendemain de la première Jihad. Selon les griots de Krina, l'invasion du « pays des noirs »par les troupes du mouvement islamique Omeyade remonte à 734.
B.CAMARA



Amadou Tieoule Diarra



LU DANS LA PRESSE. DES MILIEUX MALIENS POUSSÉS PAR DES LOBBYS OCCIDENTAUX LES TRAITENT DE VIEUX POUR DIRIGER!

Je trouve que c'est simplement ironique!

Quand on veut reléguer une génération au Musée ce n'est pas par un décret mais par son Talent.

Certes des reproches existent contre certains. Mais ils ne sont pas "nuls" comme certains Nouveaux griots modernes le font croire.

Menons les combats sur des principes de base. Ce sont les mêmes qui ont menti aux Presidents Konaré, ATT, IBK, Dioncouda, Amadou Aya qui s'évertuent à fourvoyer ces Jeunes Militaires.

■ Dans la vie il n'ya pas de prise de pouvoir sans Alliances. Mais tous les Alliés ne sentent pas les Angoisses du Peuple de la même façon. Quand on prend le pouvoir au nom d'une certaine Valeur, le trahir est un crime!



L'ESSOR

L'incompatibilité du groupe sanguin rhésus négatif de la future maman avec celui de l'enfant qu'elle porte, s'il est rhésus positif est fréquente



au Mali. 85% des femmes ont un rhésus positif contre 15% ayant un rhésus négatif qui risqueraient de faire une incompatibilité, explique le Dr Hamadou Garba Cissé, gynécologue obstétricien



Zen Btang

Les maliens unis pour le Mali
On dit que le certificat de résidence est gratuit partout au Mali, eh bien le premier arrondissement continue de taxer les citoyens. Si tu refuses de payer, ils refusent de faire ton travail, j'ai été victime aujourd'hui mardi 08/12/2020 vers 12h par deux policières à la secrétariat l'une grande de taille et l'autre petite. La grande a 3 galons.



Charles Blé Goudé

a diffusé une première.
DANS MA MARCHÉ AVEC LES IVOIRIENS, J'AI LAISSÉ DES TRACES ET NON DES TÂCHES. TOUJOURS FIDÈLE À MA PHILOSOPHIE DE LA LUTTE AUX MAINS, JE PRENDRAI TOUT MON TEMPS, CAR "POUR UNE CAUSE NOBLE, ON NE PERD JAMAIS SON TEMPS EN PRENANT TOUT SON TEMPS".
JE SUIS A VELO, JE VAIS MOLO MOLO. ÇA DURE, C'EST MÊME DURE, ÇA NE DURERA PAS ÉTERNELLEMENT. CE DOCUMENT QUE LA CBG TEAM VOUS PROPOSE A ÉTÉ RÉALISÉ IL YA 16 ANS. IL EST DE JOEL ETIEN. MERCI À LUI ET A SON EQUIPE.
MERCİ A TOUTES ET A TOUS D'AVOIR ÉTÉ LÀ.
UN JOUR, IL FERA JOUR



Mahamoud Touré

#INSECURITE
Pendant que des militaires de salon se la coulent douce, les larmes des populations coulent.



Ballaba Toumani Diabaté

AU NOM DE TOUTE LA FAMILLE ET DU STAFF DIABATEBA MUSIC

Nous remercions le peuple ivoiriens d'avoir toujours pris Sidiki sous son ailes, de l'avoir épauler dans les moments les plus importants et critiques de sa vie. Nous remercions les autorités de la Côte d'Ivoire qui ont permis l'organisation de cet événement. Un grand merci à général Makosso, pour son soutien indéfectible depuis le début de cet affaire, ainsi que safarel, Kandia kora, grand p, la chine populaire et tous les artistes ayant fait le déplacement. Merci à tous! Vive le Mali vive la Côte d'Ivoire



Chodi Ag

Nous affamons la faim et nous assoifons la soif.

Une vive pensée aux combattants du GATIA qui dans des conditions difficiles veillent sur la protection des populations et des leurs biens dans un espace géographique difficile où la vie ne fait pas des cadeaux. Qu'Allah vous assiste.



WESTERN UNION

WU

Sénégal : Me El Hadji DIOUF lâche Kara



« Si on n'est pas payés, on ne va pas les défendre » Les disciples de Serigne Modou Kara, placés sous mandat dépôt ce lundi, vont devoir chercher un autre avocat que Me El Hadji DIOUF pour se défendre. Ce dernier indique avoir laissé tomber l'affaire pour deux raisons. La première est pécuniaire. La robe noire soutient avoir été sollicitée par des proches du marabout pour défendre les mis en cause interpellés par la gendarmerie dans les centres de redressement. Seulement, indique Me El Hadji DIOUF, une semaine après, ils ne sont toujours pas payés. « On ne peut pas défendre ces jeunes. Si on n'est pas payés, on ne va pas les défendre », déclare l'avocat dans les colonnes du journal LeQuotidien. L'autre raison évoquée par Me El Hadji DIOUF, c'est la sortie de Serigne Modou Kara lui-même. A en croire l'avocat, en déclarant avoir confié le dossier à Khadim Rassoul, le marabout les a de facto écartés. « Kara a dit qu'il n'a pas besoin d'avocats et que sa seule référence c'est Cheikh Ahmadou Bamba », explique Me DIOUF. A noter que Me Bamba CISSE, au même titre que Me El Hadji DIOUF, a été sollicité pour défendre les mis en cause. Et comme son collègue, lui également a décidé de laisser tomber.

Source : WALFNet

Braquage vers le Malimag : Les 11 millions restent introuvables



Les deux individus armés ont disparu dans la nature, ce lundi 7 décembre, après avoir braqué un homme dans sa voiture. Ils auraient emporté 11 millions de francs CFA, selon des témoins.

L'insécurité a pris une tournure inquiétante à Bamako ces derniers temps. Il ne se passe presque plus un jour sans qu'un paisible citoyen ne soit dépouillé par des bandits. En moins de deux semaines, la capitale a connu plusieurs braquages. Le dernier en date s'est déroulé hier au grand marché de Bamako, où un homme a été braqué dans sa voiture par deux jeunes armés. Les bandits auraient emporté une importante somme d'argent. Selon un témoin de l'acte, les braqueurs filaient l'homme qui aurait fait un retrait d'une somme de 11 millions de francs CFA dans une banque de la place.

C'est devant le Mali-Mag, que les deux braqueurs ont immobilisé le véhicule qui le transportait et pointé leurs mitrailleuses pour dissuader les passants. Ils ont ensuite arraché la mallette de l'homme qui contenaient 11 millions de francs CFA avant de reprendre leur moto, raconte notre témoin de la scène.

Mali : Un faux agent des Douanes appréhendé avec 400 kg de chanvre indien près de Sikasso

Le service des Enquêtes douanières à travers la base de lutte contre la fraude et la criminalité transnationale de Kadiolo a saisi au petit matin du 06 Décembre 2020 une cargaison de 400 briques chanvre indien pesant 400 kg à bord d'un véhicule tout-terrain.

A bord dudit véhicule, un faux agent des douanes en tenue correcte et avec tous les attributs du corps : insigne de corps, galons de contrôleur des douanes et même une arme.

Les agents de cette base chargée de surveiller le mouvement des marchandises en engageant une lutte farouche contre la fraude sauvage, ont fait preuve de vigilance aux abords du village de Mandala, à 20 km de Sikasso.

L'individu qui transportait 400 briques d'un kilogramme chacune de chanvre indien, soit 400 kg, a usé de toutes les astuces pour tromper la vigilance des agents des douanes en mission. Mais rien n'y fit. La cargaison, le moyen de transport ainsi que le délinquant fake agent des Douanes et son complice chauffeur sont conduits à Sikasso sous bonne escorte.

Le Directeur des Enquêtes douanières, au nom du général des Douanes, a félicité les agents ayant saisi ce produit illicite dangereux pour la santé humaine. La hiérarchie douanière lance un appel à l'endroit des populations pour une plus grande collaboration avec les agents déployés sur le terrain.

Cette saisie intervient quelques jours après l'incinération de 479 briques de chanvre indien sous la supervision d'une commission nationale de destruction.

A. CISSE



Administration territoriale : Le ministre Maïga rencontre les nouveaux gouverneurs



Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le lieutenant-colonel Abdoulaye Maïga a rencontré, hier dans les locaux de son département, les nouveaux gouverneurs des régions et du District de Bamako.

Ils sont au nombre de 17 dont six civils et 11 porteurs d'uniforme. On retient aussi qu'il y a parmi ces chefs de l'exécutif régional une femme du nom d'Aminata Diallo. Elle est le gouverneur de la Région de Dioila. Le ministre Maïga s'est réjoui de cette diversité, tout en les invitant à « nouer entre eux cette relation de complémentarité. Profitez des expériences des uns et des autres », leur a-t-il conseillé.

Actualité oblige, le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation est revenu sur la grève illimitée des agents de l'administration, déclenchée il y a quelques semaines. Cependant, il reste « optimiste » pour la suite. « Je voudrais voir dans cette crise une opportunité de questionner la pertinence de nos réponses », a indiqué le patron du département de l'Administration territoriale et de la Décentralisation. En réponse à cette situation, le lieutenant-colonel Maïga a exhorté ses interlocuteurs à veiller et à assurer « leur autorité afin que ce genre de situations malencontreuses ne puissent paralyser notre République ».

Concernant leurs actions de tous les jours, Abdoulaye Maïga a rappelé que leurs décisions, en tant que gouverneurs, seront d'autant plus importantes qu'elles peuvent entraîner un rejet de l'État ou au contraire renforcer son visage humain. « N'hésitez surtout pas à questionner la pertinence de vos outils et de vos décisions », a-t-il conseillé.

Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a aussi briefé ses interlocuteurs sur le plan d'action de son département dans le cadre de la mise en œuvre des missions assignées à la période transitoire par la charte et la feuille de route de la Transition. Ce document élaboré en rapport avec « les directeurs et les chefs de service », contient des missions du département. Celles-ci tournent, selon le ministre Maïga, autour de l'organisation des élections, de la réorganisation du territoire national, du retour de l'administration dans les régions du Nord et du Centre.

S'y ajoutent la réhabilitation et l'équipement des infrastructures des représentants de l'État et des services sociaux de base, la gestion de l'état-civil, la mise en place de la cellule d'appui au processus électoral

Bamako : Arrestation d'un malfrat par le Commissariat du 9ème Arrondissement pour agression avec une arme blanche et meurtre...



Un jeune homme âgé de 19 ans, apprenti chauffeur, domicilié à Sébénikoro est l'auteur d'un cas d'assassinat survenu hier Dimanche le 6 décembre 2020 aux environs de 21h au marché de Sébénikoro. La victime a été interceptée et agressée avec une machette dans le but de la déposséder de son téléphone. Après le forfait, l'auteur et son complice ont été appréhendés par la BR du 9e Arrondissement et conduits au Commissariat.

Fouillé sur place, l'auteur a été trouvé en possession du téléphone de la victime et du couteau ayant servi à donner la mort.

Le suspect et sa bande sont réputés pour des cas similaires d'agression suivis de vol. Toutefois, il est à signaler que la victime du malfrat dont le dernier forfait datant d'hier soir n'a finalement pas survécu à ses blessures.

Source : #Pr_TOURAMAGAN

ainsi que la mise en place de la cellule d'analyse des bulletins de renseignement quotidien. « Votre action et votre engagement sont prépondérants et déterminants pour la réussite de ces missions », a estimé le chef du département en charge de l'Administration et de la Décentralisation.

En retour, les représentants de l'État ont, à travers le gouverneur du district de Bamako, Baye Konaté, remercié le ministre pour la confiance placée en eux. Ils se sont engagés à donner toutes leurs forces pour la réussite des missions du département. Les nouveaux gouverneurs n'ont pas manqué de réitérer leur détermination pour lutter contre l'insécurité à Bamako et dans le reste du pays.

Bimbablin

Mosquée de Tivaouane au Sénégal : Les dahiras d'Italie contribuent à hauteur de 77 500 000 F CFA



La fédération des Dahiras tidianes d'Italie viennent de dévoiler, dimanche, leur première contribution aux travaux d'achèvement de la grande mosquée de Tivaouane. Cette contribution à hauteur de 118244 €, soit l'équivalent de 77 500 000 fcfa, est bien accueillie et encouragée par le Khalif général des Tidiane, Serigne Babacar Sy Mansour qui, en personne, a fait une vidéo dans laquelle il a scrupuleusement donné les détails de la participation. En effet, les dahiras d'Italie ont réitéré leur engagement et leur disponibilité auprès de la famille de Seydil Hadji Malick SY (RTA). Ils se sont ainsi engagés à mener des actions afin de pérenniser ces bonnes oeuvres pour la réussite effective des travaux de la grande mosquée. Le khalif général des tidiane a, enfin, rappelé la posture qui doit être de vigueur, celle de toujours travailler ensemble, dans la constance, la cordialité et la collaboration, afin de mieux œuvrer pour une totale réussite de ce projet de grande envergure.

La rédaction

Lutte contre les stupéfiants : Saisie par le 7ème Arrondissement d'une importante quantité de hachich



Le Commissariat de Police du 7ème Arrondissement a saisi une importante quantité de hachich dans un mini camion immatriculé AV 6101MD stationné sur la bretelle qui quitte l'ONT vers l'hôtel "Komoguel" à Banankabougou. Des briquettes de haschich marocain, camouflées par des sacs de charbon. Le chauffeur a été interpellé et le véhicule fouillé contenait 10.800 briquettes de produits stupéfiants. Ce dernier a dénoncé celui qui lui a remis le produit pour l'acheminement à Niamana. Une équipe dépêchée en ce lieu a permis l'interpellation d'un autre conducteur de camion qui l'attendait pour le transporter à Tombouctou avec du ciment.

Le Camp militaire de Kati : Loin d'être un fleuve tranquille



Dans l'euphorie de la transition dirigée par Bah N'Daw, les militaires à Kati n'ont pas fini de faire parler d'eux. Entre les militaires eux-mêmes et le président de la transition, le temps de la lune de miel semble révolu. La guerre pour des postes, la différence des agendas crève le fossé entre les tombeurs d'IBK et le vieux Bah N'Daw. Selon de sources crédibles, un climat délétère est parti du retard qu'a pris la publication de la liste des membres du Conseil national de la transition dont la présidence était promue au n°2 du CNSP, Colonel Malick Diaw. Une semaine avant la publication de la liste de 121 membres du CNT, il nous est revenu que l'ex compagnon de Amadou Aya Sanogo, tombeur du feu ATT en 2012, Malick Diaw, a discrètement procédé au changement de certains militaires au sein de sa garde rapprochée. Impatient, Colonel Diaw avait commencé à émettre des doutes sur la sincérité du vice-président de la transition Assimi Goïta, d'une part, et la CEDEAO qui demanderait de confier la présidence du CNT à un civil, d'autre part. Ces suppositions ont poussé colonel Diaw et affidés à tenter même par "un coup de force pour arrêter le vice-président de la transition". Selon notre source, des médiations entre les deux camps ont porté fruit. Et Assimi Goïta a accepté de nommer plus de 200 militaires à des postes de responsabilités, une exigence des frondeurs. Jeudi 3 décembre, le vice-président de la transition a rendu publique la liste des 121 membres du CNT. Le samedi suivant, la séance inaugurale a eu lieu au CICB désignant le colonel Malick Diaw à la tête de l'organe législatif transitoire. Même cette étape franchie, les choses ne semblent pas rentrer dans l'ordre à Kati. Un militaire en détachement invité à regagner le camp militaire de Kati, tard dans la soirée du samedi dernier, se confie. Il estime que le Mali n'est pas sorti de l'ornière. Lui situe le problème à deux niveaux. « Ça ne va pas entre les militaires, eux-mêmes, puis entre les tombeurs d'IBK et Bah N'Daw », indique-t-il, ajoutant que le président de la transition reproche à Assimi Goïta et à ses hommes le non-respect de ses décisions. Une déclaration qui soutient la thèse de la démission du président Bah N'Daw, lequel, selon des internautes, serait même en résidence surveillée.

Source : L'Observatoire

Le propriétaire dudit produit est activement recherché. Selon les renseignements, il ressort que la brique est vendue à 20.000 FCFA ce qui fait que la valeur totale de ces 10800 briques est estimée à 216.000.000 FCFA. Une enquête est ouverte.

EAU MINERALE DIAGO NATURELLE

SANTE • PURETE • LEGERETE



SPRIT

SPONSOR OFFICIEL DE VOTRE SANTE



OCLEI

EN **10**
QUESTIONS

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE

1. Qu'est-ce que l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ?

L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI) est un service public malien chargé de la lutte contre l'enrichissement illicite.

L'enrichissement illicite est le fait pour un agent public (fonctionnaire civil ou militaire, élu, contractuel de l'Etat ou des collectivités territoriales, etc.) d'avoir des biens (maisons, voitures, argent en banque ou en espèces, etc.) ou un train de vie (dépenses) qui n'ont pas de rapport avec ses revenus légitimes (salaires, primes, héritage, etc.).

2. Pourquoi un Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite au Mali ?

L'OCLEI a été créé pour lutter contre la corruption sous l'angle de l'enrichissement illicite. L'OCLEI se distingue des autres structures par le fait qu'il est la seule structure chargée de la prévention de l'enrichissement illicite. A cet effet, il est chargé d'exploiter les déclarations de biens, mène des enquêtes, réunit la preuve de l'existence des biens. Les fonctionnaires concernés ont la latitude de se justifier à toutes les étapes de la procédure.

3. Quelles sont la mission et les attributions de l'OCLEI ?

L'OCLEI a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous-régional, régional et international pour une lutte efficace et coordonnée contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que des officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigation dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite. A ce titre, il propose toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites. (Article 4 de l'Ordonnance n°2015-032/P-RM du 23 septembre 2015 portant création de l'OCLEI)

4. Quelle est la composition de l'OCLEI ?

L'OCLEI comprend douze membres :

- trois magistrats désignés par le Président de la République ;
- un cadre désigné par les Administrations financières ;
- un Communicateur, désigné par la Haute Autorité de la Communication (HAC) ;
- un représentant du Secteur privé, désigné par le Conseil national du Patronat du Mali (CNPM) ;
- un Expert-comptable, désigné par l'Ordre des Experts-comptables ;
- un spécialiste en passation des marchés publics, désigné par l'Autorité de Régulation des Marchés publics et Délégations de services (ARMDS) ;
- deux Officiers de Police judiciaire, dont un de la Gendarmerie et un de la Police, désignés par le ministre chargé de la Justice sur proposition du ministre chargé de la Sécurité ;
- un représentant des Organisations Non Gouvernementales s'occupant des questions de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, désigné par le Conseil national de la Société civile ;
- un représentant des défenseurs des Droits humains, désigné par la Commission nationale des Droits de l'Homme.

Le mandat des membres de l'OCLEI est de quatre ans, renouvelable une fois. Le renouvellement se fait par moitié tous les quatre ans.

5. Quels sont les rapports de l'OCLEI avec les autres structures de contrôle ?

Il n'y a pas de relations hiérarchiques ou de subordination entre l'OCLEI et les autres structures de contrôle. Les relations sont fonctionnelles. Concrètement :

- l'OCLEI reçoit, à sa demande :
 - tous les rapports d'activités et d'audits des autres structures de contrôle et de supervision,
 - toutes autres informations communiquées par les autres structures, les organes de poursuites et les Officiers de Police judiciaire,
 - tout document ou information utile pour la détection des faits d'enrichissement illicite.

6. Qu'est-ce que la déclaration de biens ?

La déclaration de biens est faite auprès du président de la Cour suprême. Il s'agit d'un document dans lequel l'agent public déclare son identité et dresse la liste de tous les éléments de son patrimoine. La déclaration de biens précise les revenus (salaires, indemnités, primes, autres accessoires de salaires, héritages, libéralités légalement reçues), les biens meubles (véhicules, meubles et bijoux de

valeur, objets d'art, comptes bancaires, argent en espèces, actions, parts sociales), les biens immeubles (maisons d'habitation, immeubles commerciaux ou professionnels, champs, vergers, élevages, terrains nus). Il s'agit des revenus et des biens situés au Mali ou à l'étranger. Les revenus et les biens déclarés doivent être soutenus par des pièces justificatives (exemples : titres fonciers, lettres d'attribution, concessions rurales ou urbaines).

La déclaration de biens doit être faite par l'agent public concerné au début et à la fin de la fonction ou du mandat qui crée l'obligation de déclaration des biens. Elle doit être renouvelée chaque année au plus tard le 31 décembre.

7. Qui sont les personnes assujetties à la déclaration de biens ?

Sur la base de l'article 9 de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014 portant prévention et répression de l'enrichissement illicite, les personnes suivantes sont assujetties à la déclaration de leurs biens :

- les Présidents et chefs des Institutions de la République ;
- les ministres et les personnes ayant rang de ministres ;
- le Vérificateur général, son adjoint et les Vérificateurs ;
- le Médiateur de la République ;
- les membres de l'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite ;
- les membres de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières (CENTIF) ;
- les Président de conseil d'administration des organismes personnalisés ;
- les Gouverneurs ;
- les Ambassadeurs et Consuls généraux ;
- les Préfets et Sous- préfets ;
- les Elus nationaux, régionaux, locaux et communaux ordonnateurs ou ordonnateurs délégués de budget ; Les Secrétaires généraux des départements ministériels ;
- les Directeurs nationaux ou généraux des services et entreprises publiques ;
- les Directeurs des finances et du matériel des départements ministériels et ceux qui en font office au niveau des institutions de la République ;
- les Premiers responsables des autorités ou institutions de régulation sectorielle ;
- les Chefs de juridiction et de parquet, les magistrats du siège, du parquet et de l'ordre administratif ;
- les Chefs d'Etat-major, Directeurs, Chefs de services centraux et assimilés de l'armée, de la Gendarmerie nationale, de la Police nationale, de la Garde nationale, et de la Protection civile ;
- les Directeurs régionaux des services et entreprises publiques ;
- les Régisseurs ;
- le Chef du Bureau des Domaines et du Cadastre ;
- tous agents de l'Etat, des Collectivités locales ou des Etablissements administratifs publics chargés de la fonction d'ordonnateurs ou de comptables publics ;
- tous responsables chargés de la passation des marchés publics ;
- et tous responsables des services financiers, d'assiette ou de recouvrement.

8. Comment saisir l'OCLEI ?

L'OCLEI peut être saisie par toute personne ou morale, malienne ou non par voie de dénonciation. Celle-ci peut être faite :

- par lettre écrite ;
- par tous les moyens électroniques de communication (email, sms, tweet,...)
- par contact physique avec l'Unité des Plaintes et des Dénonciations ;

- par dénonciation publique ou anonyme
- par voie de presse
- par appel au numéro vert de l'OCLEI : 80 00 22 22
- par l'exploitation des dossiers de déclaration de bien
- par l'exploitation des rapports des structures de contrôle...

9. Quels sont les moyens d'action de l'OCLEI ?

En cas d'incohérences manifestes et injustifiées sur l'évolution du patrimoine d'un assujetti, l'OCLEI peut :

- décider de mener des investigations appropriées ;
- se faire communiquer tous les documents ou pièces justificatives de nature à le renseigner sur les éléments de déclaration de l'intéressé ;
- procéder à l'audition des personnes dont il estime le témoignage nécessaire, sans que ces dernières ne puissent lui opposer un éventuel secret professionnel ;
- requérir des banques et établissements de crédits aux fins de lui fournir tous renseignements sur l'état des comptes de dépôt ou des valeurs dont le déclarant, son conjoint marié sous le régime de la communauté et ses enfants mineurs sont détenteurs ;
- requérir du Chef de Bureau des Domaines et du Cadastre ou du Gestionnaire de la propriété foncière, un inventaire des biens immeubles immatriculés ou en cours d'immatriculation au nom du déclarant, de son conjoint marié sous le régime de la communauté et de ses enfants mineurs.

10. Quelle est la suite donnée aux cas avérés d'enrichissement illicite ?

Les cas avérés, sur la base de la documentation et des enquêtes, sont soumis à l'appréciation du Conseil de l'OCLEI qui souverainement décide de la suite à donner, à travers des délibérations statutaires. Les dossiers retenus sont transmis au procureur de la République chargé du Pôle économique et financier. Le procureur apprécie l'opportunité de la poursuite. Sur la base des rapports de l'OCLEI, peut faire passer directement les affaires en jugement au Tribunal correctionnel avec ou sans enquête par un juge d'instruction.

Il peut procéder à la condamnation de la personne poursuivie : une peine d'emprisonnement d'un à trois ans pour des montants inférieurs à 50 millions, de trois à cinq ans pour des montants de plus de 50 millions de francs CFA, nonobstant une amende équivalant au montant de ses biens illicites. En outre, tous les biens illicites seront confisqués et restitués à l'Etat.

Les personnes morales (sociétés, entreprises, associations) peuvent être aussi faire l'objet de condamnation. Elles peuvent être exclues des marchés publics. Elles peuvent être fermées temporairement pour une période de cinq an, ou même être dissoutes.

Adresse de l'OCLEI

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN
Tel : +223 2029 12 29 / Numéro vert : 80 00 22 22
Boite Postale : E3977
Email : ocleisg@gmail.com / Site web : www.oclei.ml

Police Nationale : Moussa AG INFAHI doit faire preuve de plus de fermeté !



Le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Moussa AG INFAHI rencontrait, le lundi 30 novembre 2020, les chefs d'Unités des Commissariats de sécurité publique, en présence du Directeur Régional de la Police du District de Bamako, Contrôleur Général Siaka B. SIDIBE, de l'Inspecteur en Chef de la Police Nationale, le Contrôleur Général Issa KONATE, ainsi que plusieurs Chefs de service.

Les sujets abordés lors de cette rencontre portaient en majeure partie sur les comportements peu orthodoxes de certains policiers qui

ternissent l'image de la Police, à savoir les contrôles clandestins, les comportements véreux des agents, la délivrance de certaines pièces administratives moyennant une somme d'argent... Il avait aussi été question de discuter de la recrudescence de l'insécurité à Bamako et dans les villes de l'intérieur avec l'augmentation de la fréquence des braquages et autres attaques à main armée, de jour comme de nuit.

S'agissant du comportement aux antipodes de l'orthodoxie du corps dont se livrent certains policiers, le Premier responsable de la police

Nationale avait clairement instruit aux Chefs d'unités de veiller sur les hommes qui sont sous leur commandement enfin de rehausser l'image de la corporation. Il avait mis l'accent sur le changement de comportement en invitant les uns et les autres à l'exemplarité et au travail bien fait.

Face à la recrudescence de l'insécurité, le Directeur Général de la Police Nationale, l'Inspecteur Général Moussa AG INFAHI, tout en saluant les efforts de la Police dans la lutte contre l'insécurité, avait d'exhorté les Chefs d'Unités à redoubler d'efforts pour renverser la tendance aux fins d'assurer la quiétude des citoyens à travers la multiplication des patrouilles et des contrôles, la collecte de renseignements par les unités de sécurités publiques et la réinstauration d'une police de proximité plus présente et plus efficace.

Ces instructions du premier responsable de la police nationale ne sont cependant pas suivies d'effets, car des policiers véreux continuent de rançonner des paisibles citoyens et l'insécurité va crescendo un peu partout, surtout à Bamako. Comme Malikilé le mettait en exergue dans ses mêmes lignes, si le banditisme et la criminalité ne sont pas des phénomènes nouveaux au Mali, il importe cependant de dire qu'ils sont aujourd'hui récurrents dans nos villes et campagnes et sur la presque totalité des axes routiers reliant nos grandes villes.

Le cas de Bamako se passe de tout commentaire ! En effet, si les actes de banditisme et de braquages y avaient lieu la nuit dans les banlieues et sur les axes non éclairés, la situation est de plus en plus inquiétante. A n'importe quelle heure, de jour comme de nuit, les gens se font massacrer à Bamako. La mort du pharmacien Kodjo, jusque dans sa pharmacie sise à Kalaban-Coura, par des bandits armés, il y a de cela quelques mois, reste encore vivace dans les esprits, et le braquage et le pillage d'une banque au 1008 Logements, le 1er décembre dernier aux environs de onze heures, en plein jour donc, n'est qu'un cas parmi tant d'autres.

Le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile est donc fortement interpellé. Il urge en effet d'élaborer un autre plan de sécurisation de la ville de Bamako et environs, tout comme pour le reste pays !

■ Yama DIALLO

Mopti : La MINUSMA intensifie son appui à la mise en œuvre de la police de proximité

La MINUSMA multiplie ses actions en faveur du renforcement des capacités professionnelles et techniques des Forces de Sécurité Maliennes (FSM). Dans la région de Mopti, la composante Police des Nations Unies (UNPOL) vient de boucler deux formations au profit d'une trentaine de membres des FSM. La première, organisée du 23 au 26 novembre 2020, a porté sur la police de proximité. La seconde concernant les droits de l'homme et le droit international humanitaire, s'est déroulée du 30 novembre au 3 décembre derniers.



La police de proximité, nouvelle manière de produire la sécurité, met la communauté au cœur de l'action policière, par leur implication dans la chaîne sécuritaire. Pour bien servir la population, les actions de la Police doivent répondre à leur besoin de sécurité », a expliqué l'expert en Police de proximité, le Capitaine Fréjus Mahugnon HOUNSOU, également formateur principal. Depuis que le gouvernement du Mali a lancé ce concept en 2018, la MINUSMA continue d'apporter son appui technique et opérationnel aux FSM. C'est dans ce contexte que s'est tenue cette formation sur la police de proximité, du 23 au 26 novembre 2020, au camp intégré de la MINUSMA à Sévaré. Elle a vu la participation de 15 agents dont sept de la Police et huit de la Gendarmerie Nationale.

Une contribution au rapprochement entre les FSM et les communautés

Au cours de cette formation, entre autres sujets, ont été abordés des modules sur la police

de proximité et les droits de l'homme, la garantie des libertés dévolues, la condamnation du recours à l'usage de la violence et le maintien de l'ordre. Faisant la distinction entre la police traditionnelle et celle de proximité, le formateur de la MINUSMA a indiqué que « Le concept de police de proximité se veut de renforcer les liens de confiance et de solidarité entre la population et les forces de sécurité ». Un concept bien compris par les participants parmi lesquels, le Sergent Idrissa KANOUTE, pour qui la police de proximité est synonyme de « travail main dans la main avec les communautés pour l'amélioration de la situation sécuritaire ».

Il s'agit donc d'une nouvelle approche qui fait de la population, un partenaire dont la contribution s'inscrit dans une démarche de co-production de la sécurité, au lieu d'en être que le bénéficiaire. La population et les autorités civiles sont des acteurs non-professionnels dans le cadre de cette collaboration avec les professionnels que sont les éléments des forces de sécurité. « Avant cette formation, je ne connaissais pas les six principes fonda-

mentaux de la police de proximité qui en dicte la pratique », a témoigné l'un des participants, le Maréchal-De-Logis KEITA de la Gendarmerie nationale.

En plus des exercices pratiques, les participants et le formateur ont passé en revue plusieurs initiatives, parmi celles déjà réalisées en vue d'une mise en œuvre efficace et efficiente de la police de proximité dans la région de Mopti. « Toutefois, cela passe d'abord par la formation des principaux acteurs professionnels ainsi que la sensibilisation des populations civiles », a insisté le Capitaine, du haut de ses sept années d'expérience en tant que formateur sur ce concept.

Inscrire le respect des droits de l'homme au cœur des interventions des FSM

Pour leur part, en collaboration avec l'UNPOL, les membres de la Division des droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA à Mopti, ont animé, du 30 novembre au 3 décembre 2020, des sessions de formation sur les droits de l'homme et le droit International humanitaire. Les 18 fonctionnaires de la Gendarmerie, de la Police et de la Garde nationales bénéficiaires ont aussi été sensibilisés sur les violences sexuelles liées aux conflits et les droits de l'enfant.

Lors de cette formation, une approche participative a été priorisée. Cela a facilité des débats ouverts qui ont permis aux participants de mieux comprendre les thématiques abordées. « Je prends davantage à cœur la nécessité de continuer à exercer notre fonction en inscrivant le respect des droits de l'homme au cœur de nos interventions », a déclaré le Sergent Cheick KEITA de la Garde nationale. Pour leur part, les chargés des droits de l'homme de la MINUSMA ont invité les FSM à éviter de commettre des actes de violations des droits de l'homme, et à dénoncer les auteurs de tels actes.

Il est à rappeler que ces sessions ont eu lieu dans le respect des mesures barrières, telles que la distanciation sociale et le port du masque obligatoire sur toute la durée de la formation.

Bureau de la Communication Stratégique et de l'information publique MINUSMA-

L'arrestation d'un des braqueurs de l'agence BDM sa par la police : **FODE DABO dans les filets des limiers du 12ème Arrondissement**



L'affaire a fait grand bruit et suscité de vives réactions aussi bien de la part des populations que des pouvoirs publics, en l'occurrence des services de sécurité. Des malfrats ont, en plein jour, pris pour cible l'agence secondaire d'une Banque (BDM S.A) à la cité des «1008 logements» le mardi 1er décembre 2020. Après avoir neutralisé la garde, ils ont dévalisé la banque avant de se retirer peinards. Les services en charge de la sécurité étaient dès lors interpellés, au propre comme au figuré. Il fallait et vite, ôter ce fardeau de la poitrine car, il ne saurait avoir plus grand désaveu que celui d'une population à l'endroit de ses Forces de Défense et de Sécurité. Un tel désaveu est en effet cinglant et constitue le pire jugement ! Il fallait donc agir et vite pour laver l'affront.

Les hommes du Commissaire Divisionnaire Hamadou AG ELMEHDI et son Adjoint Commissaire Yaya NIAMBELE se sont sentis donc offensés, ils prient l'affaire en main. Aussi, parce que la témérité des auteurs des différentes opérations des malfrats sonnait comme une défiance à tous les services de sécurité du District.

Usant alors de leur puissant réseau, ils parvinrent vite à identifier un premier suspect. Il

se nomme FODE DABO, un récidiviste, fréquentant un parking au quartier Bolibana en Commune III et ayant pris pour habitude de prendre son déjeuner (repas de midi) tous les jours chez sa mère non loin du « Babemba-Ciné » où il se rend à moto, une grosse cylindrée.

Fort de ces renseignements, le Commissaire NIAMBELE se fit alors accompagner et appuyer par les éléments de sa propre Brigade de Recherche ainsi que par une équipe de la Brigade Anti-Criminalité (BAC) et de la Brigade Spécial d'Intervention (BSI).

Ils étaient là, au lieu indiqué. Ainsi, fut-il interpellé et conduit d'abord à la BAC puis au Commissariat de police du 12ème Arrondissement. Il a été interpellé moins de 48 heures après le fameux braquage.

Le suspect FODE DABO a été conduit au commissariat pour l'interrogatoire. A ses dires, il a été approché par un nommé Mohamed Keita, un ami qu'il a connu dans le milieu carcéral. Ce dernier lui proposa de l'accompagner, avec deux autres camarades, dans une opération susceptible de leur rapporter à tous, une petite fortune.

Et puisqu'il est question d'argent et le temps étant particulièrement dur, il accepta. Selon le mis en cause, ils étaient au nombre de qua-

tre (04) tous armés d'un pistolet automatique (PA). Et ce n'est qu'au niveau de l'agence BDM en question, qu'il dit avoir compris de quoi il était véritablement question. Mais pas question de renoncer.

Et c'est Fodé DABO lui-même qui fut chargé de sortir le magot du coffre-fort. Il se procura sur place un sac d'ordinateur pour y loger les sous. A ses dires, le montant soustrait dudit coffre s'élève très exactement à 10,5 millions F CFA. Et séance tenante, il a remis l'argent à Mohamed Keita. Et ils se retirèrent comme ils étaient venus : sans être nullement inquiétés. Et comme part du butin, il (Fodé DABO) reçut, à ses dires, la somme de 2,5 millions F CFA.

L'enquête continue afin de dénicher les autres complices de cette bande de braqueurs.

Le Commissaire Divisionnaire Hamadou AG ELMEHDI appelle la population à plus de collaboration afin d'aider les forces de sécurité dans leur mission régaliennne.

Bravo, en tout cas, aux différents enquêteurs et groupes d'intervention !

Cellule de Communication de la Police Nationale - CCPN"

Sites de déplacés : Les femmes, soutiens de familles

Lavandières, aide-ménagères, vendeuses de beignet... ces dames font tout pour subvenir aux besoins des leurs familles qui vivent dans la précarité.



Un samedi sur le site des déplacés de Niamana règne le calme. Devant tentes de fortune sur des nattes certains se reposent. D'autres, à l'intérieur, font la sieste. Ici, vivent 147 âmes dont 34 femmes. Ils ont été contraints de fuir leurs villages pour rallier Bamako à cause des affrontements qui persistent dans certaines localités. La majorité vient des localités de Koro, Bandiagara, Bankass et Douentza.

Sur ce site, les habitants font de la débrouillardise pour assurer leur survie. S'il est vrai qu'ils reçoivent des dons en nature, il est aussi vrai qu'ils ont besoin d'argent pour subvenir à leurs différents besoins. Puisque peu d'hommes travaillent, ce sont les femmes qui s'adonnent à des activités génératrices de revenus pour le bonheur de toute la famille. Elles se battent au quotidien, en faisant des activités génératrices de revenus. Certaines vendent des beignets, d'autres sillonnent les différents dépotoirs d'ordures pour récupérer des objets usagers. D'autres encore travaillent comme lavandières.

Sous sa tente, Vêloré Traoré faisait la sieste. Réveillée après notre arrivée, elle sort sa tête pour nous accueillir. La jeune dame de 25 ans, qui a fui son village à cause des affrontements,

vit sur ce site depuis plus d'un an. Pour son autonomisation économique, elle est devenue aide-ménagère. Valoré travaille à Attbougou pour une dame fonctionnaire. "Chaque jour hormis le samedi et le dimanche, je vais chez elle à partir de 8 heures jusqu'au petit soir. Je fais la cuisine et les autres travaux ménagers. A la fin du mois, elle me paye à 10.000 Fcfa", confie la veuve. Même si cet argent ne couvre pas ses dépenses, elle pense que c'est mieux que de rester à la maison. « Qui va prendre les enfants en charge ? J'en ai deux. Je suis désormais la seule responsable d'eux », souligne-t-elle.

Trois vieilles femmes viennent et se mêlent à la conversation. Djouldé Diarra, Aïssata Traoré, Tedy Traoré soutiennent qu'elles ont décidé de ne pas baisser les bras malgré leur âge. Elles sillonnent les dépotoirs d'ordures pour chercher des bidons et de la ferraille. Certains clients se déplacent vers elles pour les acheter. "Nous sortons depuis le premier appel à la prière de l'aube en groupe. Nous retournons jusqu'au petit soir. Ce n'est pas une tâche facile vu notre âge mais que faire ? On doit survivre. Chaque jour nous revenons très épuisées », témoigne Aïssata.

Sa collègue Tedy Traoré souhaite avoir une

autre occupation. Elle invite l'Etat et les personnes de bonne volonté à aider les déplacés en général et les femmes en particulier qui sont les piliers de nombreuses familles. « Nous avons besoin de cette assistance. Surtout que nous voulons travailler. Donner de l'argent, des vivres est salubre mais si on nous appuie dans ce que nous faisons ou on nous apprend à faire quelque chose, c'est encore mieux », estime-t-elle.

Si ces dames du 3ème âge ont opté pour le ramassage des bidons et de la ferraille sur les tas d'ordures, Awa Traoré, une ressortissante de Bankass, a choisi de faire la lavandière afin de joindre les deux bouts. « Certains clients viennent me donner leurs habits sales. Les jours où je n'en reçois pas, je sors pour en chercher. Je gagne souvent 750 Fcfa ou 1.000 Fcfa par jour », dit-elle.

A plusieurs kilomètres de là, non loin du camp de Faladiè, les femmes ne baissent pas les bras. Ici, certaines passent leur journée sur les dépôts à faire le tri des ordures. D'autres font également la lessive. C'est le cas de Tata Yassana, une native de Bankass. « Je sors le matin pour chercher les habits. Si je n'en trouve pas, je rejoins les autres sur un dépotoir. On ramasse les bidons vides et les clients viennent les acheter sur place. Avec le peu que je gagne, je fais la cuisine », confie cette mère de deux enfants. Elle ajoute qu'elles ont reçu une formation en savonnerie sur le site. Mais beaucoup n'ont pas pu écouler leurs produits. Elles ont reçu aussi des équipements, mais il n'y a pas eu de suivi. Les kits sont stockés dans un magasin.

Même cas sur le site de Sénou. « L'APDF a, une fois, fait une formation en savonnerie, il y a environ sept mois. Un des objectifs était que les bénéficiaires continuent à produire et à vendre le savon en morceaux et le savon en liquide. Mais quand il n'y pas de suivi, ce n'est pas facile », indique Adja Diallo, une ressortissante de Douentza. « Beaucoup font des promesses mais ne les honorent pas. Certains sont venus nous promettre qu'ils nous initieraient au jardinage pour que nous n'achetions plus ce que nous consommons. On les attend toujours », dit-elle.

Pour subvenir à leurs besoins, certaines jeunes filles déplacées travaillent comme aide-ménagère pour aider leurs familles.

Aminata Dindi SISSOKO

Religion, politique et éthique : l'imam Oumarou Diarra se ressaisit



Après un moment d'hésitation voire de compromission, l'imam Oumarou Diarra a fini par rendre sa démission hier du très problématique Conseil National de Transition, pour être en paix avec lui-même, et surtout pour ne pas trahir, et ses convictions pour le Mali nouveau, et ses camarades du M5-RFP, le mouvement de contestation à l'origine du départ du Président IBK ! Un coup de tonnerre donc dans le cafouillage actuel instauré à dessein par les « colonels de Kati », mais aussi un désaveu pour tous ces acteurs hybrides cachés sous le manteau de la religion.

Cette démission de l'imam Diarra, bien que retentissante, n'est cependant pas surprenante, vu que l'homme avait été désigné sans pour autant en être demandeur, ni pour le CNT, ni pour un quelconque autre poste dans cette transition, mais aussi dans le seul dessein de semer la division dans les rangs du M5-RFP, ce mouvement porteur de changement pour le Mali pour lequel il reste engagé, contrairement à certains qui en étaient venus en éclaireur, dans le seul but de mieux scruter la direction du vent.

En effet, le dilemme pour l'imam Diarra était déjà perceptible dans la foulée de l'officialisation de la liste des membres du Conseil Na-

tional de la Transition, qui avait protesté sur sa page Facebook tout en affirmant son soutien au mot d'ordre du M5-RFP. Frustré de la trahison du coordinateur de la CMAS, Issa Kaou N'Djim et de son beau-père de mentor qui se sont, toute honte bue, alliés aux militaires, l'imam Oumarou Diarra prouve, de par cette démission, qu'il y a encore de la morale dans la religion musulmane, aujourd'hui fortement souillée par des dinosaures politiques sous le couvert de la religion.

Comment l'imam Mahmoud Dicko, admiré, adulé, apprécié et aimés par les maliens a pu tomber si bas en trahissant le M5-RFP, le mouvement qui lui a tout donné et qui est allé jusqu'à faire de lui son autorité morale ? Est-ce la confirmation de l'adage qui dit qu'« il est très difficile d'abandonner une mauvaise habitude encrée » ? Une chose est claire, l'imam Dicko avait par le passé trahi et a encore trahi. Son emblématique mosquée, de QG de campagne pour IBK, est aujourd'hui devenue le lieu de rencontres secrètes et ses nouveaux amis, en l'occurrence les « colonels de Kati ». D'autres personnes ont fait les frais de la trahison de l'imam Dicko.

Aliou Badara Dembélé, président de l'Association Badenya Ton, un ancien proche de Dicko nous en avait livré un pan : « L'imam Dicko m'a

mis en relation avec Boubou Cissé, son fils qu'il a choisi comme PM. Six mois après, il m'a dit de le quitter. J'ai refusé pour ne pas passer pour un traître. Moi, je n'ai pas suivi l'Imam dans ses actions au M5-RFP parce qu'après le FSD, la COFOP et le FSD-SAP, l'Imam m'a mis en relation avec l'ancien premier ministre Boubou Cissé. Ce jour-là, il lui a dit que je suis son bras droit et sa branche politique. Et à moi, il a dit que Boubou est son fils et que c'est lui qui l'a choisi.

Seulement six mois après, il m'a dit qu'il faut laisser Boubou. Moi, j'ai pris mes responsabilités en lui disant que non pour des raisons de principe, je ne peux pas laisser Boubou en ce moment. Je l'ai accompagné plusieurs fois voir IBK pour discuter des projets qui sont conformes aux objectifs de BADENYA TON et si je quittais Boubou en si bon chemin, je passerais pour un traître ».

En conclusion, on ne peut ne pas se poser des questions sur la foi de l'imam Mahmoud Dicko. Quelqu'un qui croit réellement à Dieu trahit-il la confiance placée en lui ? Quelqu'un croit en Dieu a-t-il du temps de livrer des combats pour les seuls intérêts de son ventre ? Si l'on n'est pas un théologien ou même un leader religieux pour répondre à ces questions, de ce qu'on a pu retenir des récits coraniques, il n'y pas une autre manière de qualifier des comportements de ce genre que d'hypocrites.

Et Dieu seul sait combien nous avons de gens comme Dicko sous nos cieux : des gens déguisés en « leaders religieux » et d'apparence religieux, mais domptés par les le bonheur et les désirs de ce monde, capables de se la couler douce sans remord sur la tête pauvres et orphelins, et même souvent sur la tête de pauvres martyrs... Rien à dire pour son beau-fils (qui est tout sauf un religieux), si ce n'est cet adage bien inspiré de chez-nous qui dit que « Djéli tè malo, nga ténbara bè wochi » !

L'imam Oumarou Diarra convaincra difficilement s'il soutient qu'il n'était pas demandeur du CNT. Il avait très clairement failli à ses engagements au sein du M5-RFP. La procuration envoyée au Colonel Malick Diaw le prouve.

Mais sur différentes pressions notamment celles de l'opinion et pour son honneur il s'est ressaisit. C'est ce qui resterait de ces péripéties.

■ Adama DIALLO

Les poids morts du gouvernement : Le ministre Modibo Koné entre incapacité et manque de vision

Il sont ministres de la République sans en posséder un attribut. Ils sont sans existence propre, sans autorité. Ils sont noyés sous le poids des dossiers de leurs départements et sont condamnés à ne faire que la figuration. Passés maîtres dans la fanfaronnade, ils tentent de se donner un peu de contenance et n'hésitent pas à verser dans l'abus. Dépassés par les réalités des Maliens mais dotés d'une imagination débordante, ils ont trouvé des accessoires pour voir la vie en rose: les lunettes fumées. Presque tous en portent. Incapables de regarder l'insupportable misère qui les entoure et pas courageux de fixer les Maliens dans le blanc des yeux. Nous nous intéressons aujourd'hui à l'un d'entre eux, le Colonel Modibo Koné, ministre de la Sécurité intérieure et de la Protection civile. Chargé de la sécurité de quelques 21 millions de Maliens, le ministre Koné n'a pas mis du temps à confirmer son incapacité et son manque de vision pour endiguer le phénomène de l'insécurité non seulement dans la capitale, mais aussi dans les grandes villes du pays. De mémoire de Malien, jamais l'insécurité n'a atteint des proportions aussi inquiétantes qu'aujourd'hui. Ça tue à tous les bouts de rue de la capitale. Des scènes de guérilla urbaine avec des armes de guerre sous le nez et à la barbe du ministre, confortablement assis dans son bureau 5 étoiles, sous l'air conditionné payé avec les impôts du contribuable. Il n'en a cure que des braqueurs ou des coupeurs de routes tuent les Maliens, le plus difficile pour lui est de se gaver de mets délicieux et du meilleur breuvage importé. Bref, tout ce dont il rêvait quand il commandait une unité des forces armées dans le Centre du pays. Aujourd'hui, il a les moyens de se l'offrir. Bon de toute façon, il n'a que claquer du doigt et un méchoui est servi dans les meilleurs délais. Boubou trop ample pour le colonel ? Au lendemain du coup de force ayant conduit

à la démission du président Ibrahim Boubacar Keïta, Modibo Koné et ses camarades ont tenté de se maintenir dans la direction de la transition. Mais c'était sans compter avec la détermination du peuple malien et de la communauté internationale. Malgré tout, ils se sont créé des postes ex nihilo pour rester au sommet de l'appareil d'Etat. Ensuite, ils se sont taillé la part du lion dans le gouvernement de transition. C'est ici que Modibo Koné qui ne s'est jamais vu, même dans ses rêves les plus doux, en tant que chef d'état-major encore moins ministre, a eu l'occasion de se hisser dans le fauteuil du patron de la sécurité intérieure. Un rêve de gosse pour cet élément de la Garde nationale, mais il ne mesurait pas la lourdeur de la mission et la hardiesse de la tâche à ce niveau de responsabilité. Le temps qu'il finisse de faire le tour des locaux luxueux du bâtiment de son département, les réalités du terrain viennent mettre à nu son incapacité et son manque de vision pour sécuriser les Maliens et leurs biens. En quelques semaines, ce sont au moins des dizaines de cas de braquage à l'arme lourde, soit dans la capitale, en pleine journée, ou sur les axes principaux desservant les régions. Des scènes parfois dignes d'un film de science-fiction. Notre of-

ficier de ministre, dont les faits d'armes dans la sécurisation du Centre du pays se font encore attendre, est tiré de sa léthargie mais incapable d'y remédier faute de vision. Le temps pour lui de profiter de la voiture blindée de service et les autres avantages liés au poste de ministre, les Maliens tombent et continuent de tomber sous les balles des braqueurs et autres délinquants de grands chemins qui pululent.

La com qui cache mal la réalité du terrain Au lieu de faire face à ce phénomène récurrent qui empêche les populations de dormir, Modibo Koné n'a trouvé mieux que de se vanter dans les colonnes de la presse malienne. On présente le colonel Koné comme un Messie. Or, l'insécurité quotidienne et son lot de victimes est un fait qui crève les yeux. Ils sont nombreux les Maliens qui s'interrogent désormais sur les capacités techniques et intellectuelles de cet officier à endiguer l'insécurité.

Pour sûr, le ministre Modibo Koné se pavane entre les différentes unités de la Police, de la Garde nationale et de la Gendarmerie, sous prétexte d'une visite de prise de contact. Pendant ce temps, les Maliens ont peur d'aller à l'autre coin de la rue, au risque de se faire braquer ou se faire tuer.

« Vous pouvez, chers Maliens, mourir en paix, en attendant que notre colonel de ministre finisse de s'accommoder des délices du pouvoir ».

Dieu veille !

Harber MAIGA
Source : Azalai Express
Banou actu





Négociateur avec les djihadistes : Une solution pour le Mali ?

La question est d'autant plus pertinente qu'elle a fait l'objet d'une déclaration du Premier ministre de la Transition, Moctar Ouane, sur France 24 et RFI.

Dans sa première interview internationale sur RFI et France 24, le 3 décembre 2020, le Premier ministre de la Transition du Mali, Moctar Ouane, rappelle que « le dialogue avec les terroristes est une volonté des Maliens ». L'insécurité au Mali a gagné le cœur du Sahel et menace les États côtiers voisins. Elle a déjà provoqué 8 000 morts environ, des millions de déplacés, la fermeture de milliers d'écoles, avec des attentats visant constamment les représentants de l'État et les autorités traditionnelles. Cette situation dramatique peut-elle trouver une issue en négociant avec les extrémistes violents ? La réponse à cette question exige de prendre conscience de plusieurs facteurs avec lesquels il faut compter. Nous allons les parcourir pour mieux comprendre.

Un djihadisme largement endogène

Au Mali, un djihadisme endogène n'est apparu qu'en 2012, à la suite de la décision d'un leader touareg de Kidal, Iyad Ag Ghali, ancien chef de la rébellion touarègue de 1991-1992, qui conserve une importante aura locale. En 2011, Iyad Ag Ghali souhaitait prendre la tête du MNLA, initiateur de la rébellion séparatiste touarègue de 2012, mais en avait été évincé par des officiers touaregs de l'armée libyenne, de retour au Mali à la suite de la chute de Kadhafi.

Converti vers 2000 par des prédicateurs pakistanaï à la secte Dawa Tabligh, rivale des salafistes, Iyad Ag Ghali a alors, en 2011, formé son propre mouvement armé à connotation religieuse, Ansar Dine, et s'est rapproché d'Aqmi (Al-Qaïda pour le Maghreb islamique), un groupe créé en 2007 et composé d'Algériens issus du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat) réfugiés au nord du Mali en 2000 après avoir refusé de participer aux offres de négociation-réinsertion des autorités algériennes. Grâce à cette alliance, Iyad Ag Ghali a pu reprendre la tête de la rébellion du Nord-Mali en marginalisant le MNLA en 2012, puis en manifestant, en 2013, l'intention d'étendre sa domination par une attaque vers le sud du Mali au nom du djihad, attaque repoussée grâce à l'intervention militaire française Serval de janvier 2013.

Mais rapidement, le paysage djihadiste s'est complexifié, reflétant différentes communautés locales. En une douzaine d'années, Aqmi avait eu le temps de s'enraciner au nord du Mali en prospérant dans les prises d'otages et les trafics divers tolérés par un gentlemen's agreement des autorités maliennes demandant simplement une absence d'agression ou de prise d'otages sur le sol malien. Précision : Aqmi avait recruté d'assez nombreux Maliens désœuvrés, notamment dans la communauté peule. Une partie de ces derniers ont fait scission d'Aqmi pour créer en 2012 leur propre mouvement, le MUJAO.

Ces trois groupes initiaux sont restés alliés, mais ont donné naissance à diverses katibas qui se sont séparées ou ont fusionné à nouveau. Depuis 2017, tout en prêtant allégeance à l'émir d'Al-Qaïda et à celui d'Aqmi, Iyad Ag Ghali a été désigné chef du Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, ou JNIM, selon l'acronyme transcrit de son nom arabe.

Le JNIM est désormais une coalition de quatre groupes : Ansar Dine, le Front de libération du Macina (FLM) dirigé par le prédicateur peul



Amadou Koufa, également de la secte Tabligh, Al Morabitoun, fusion des anciens MUJAO et du groupe à dominante arabe « Les signataires par le sang », et Aqmi.

En 2015, une scission d'Al Morabitoun provoquée par l'allégeance à l'État islamique d'un de ses commandants, Abou Walid al Sahraoui, a fait naître une organisation rivale, l'EIGS, État islamique dans le Grand Sahara. L'EIGS s'affronte épisodiquement avec le JNIM.

Depuis 2012, sous le couvert de la religion, chacun de ces extrémistes armés dans une zone géographique définie mène une violente campagne militaire au nord du Mali. En 2015, ils se sont étendus au centre du pays, grâce au FLM, puis au Burkina Faso, en connexion avec le groupe local Ansaroul Islam, et au Niger. Les forces nationales et l'armée française les combattent, mais les attaques djihadistes n'ont cessé d'augmenter contre les représentants de l'État et contre les civils lorsqu'ils sont perçus comme collaborant avec leurs ennemis.

Une volonté nouvelle de négocier

Deux constats ont poussé l'opinion malienne à vouloir désormais rechercher un dialogue avec les djihadistes :

- Une solution militaire semble hors de portée. Barkhane a incontestablement porté des coups sévères aux extrémistes armés, a neutralisé de nombreux chefs et des centaines de combattants, mais elle n'a pas su convaincre de sa capacité à améliorer la sécurité et n'a pas pu mettre l'armée malienne en mesure de tenir tête à ces groupes. La lassitude, voire la désillusion, a été accentuée par la prolongation de la présence armée française ressentie par certains comme une force d'occupation.

- Les combattants de certains groupes extrémistes sont essentiellement maliens et il de-



vrait donc y avoir moyen de s'entendre entre « enfants du pays ». Le caractère purement intercommunautaire d'une partie des affrontements n'a pu qu'accentuer ce sentiment, de même que les motivations réelles de la majorité des combattants de ces groupes, plus liées à leurs ressentiments individuels qu'à une idéologie religieuse. D'où l'idée de trouver un accord, comme auparavant avec les séparatistes (Accord d'Alger de 2015), d'autant plus que les djihadistes sont a priori moins populaires que les séparatistes.

L'influent imam Dicko, ainsi que la Conférence

d'entente nationale de 2017, puis le Dialogue national inclusif de 2019, ont chacun recommandé un dialogue avec les chefs djihadistes Iyad Ag Ghali et Amadou Koufa, du JNIM. Il existe déjà des canaux de dialogue comme l'a montré l'échange de prisonniers d'octobre 2020. Le Premier ministre de la Transition, Moctar Ouane, a souligné la volonté du gouvernement malien d'utiliser ce dialogue comme une opportunité complémentaire aux autres moyens de lutte contre l'extrémisme armé.

Si l'EIGS accuse de trahison et d'apostat les partisans d'une négociation, Iyad Ag Ghali en a accepté le principe, mais avec deux conditions : que les forces étrangères se retirent et que la loi islamique soit appliquée au Mali. Une troisième condition non dite est que Iyad Ag Ghali serait amnistié et promu à un poste politique. Si ces conditions ne peuvent être acceptées comme telles par Bamako, un compromis supposerait au moins un rôle plus important de l'islam dans la vie politique et civile, ce que de nombreux Maliens pourraient a priori accepter, sous réserve d'une entente sur la portée des limitations à leur liberté.

Des conséquences à évaluer





Dès lors, une négociation politique est-elle une voie prometteuse ?

Il s'agit de mesurer les conséquences d'un compromis : Iyad Ag Ghali en serait probablement demandeur, mais cela l'obligerait à rompre avec Aqmi, dont il devrait alors se protéger. Pour rappel, Aqmi, dominé par des djihadistes algériens, même affaibli par une série de récents revers militaires, ne pourrait qu'être opposé à un compromis qui renoncerait à sa raison d'être. L'Algérie, présumée tutrice d'Iyad Ag Ghali, suivrait de près le processus mais pourrait a priori l'accepter. Iyad Ag Ghali demanderait pour la forme que la loi islamique s'applique sur l'ensemble du Mali, mais il rechercherait surtout le leadership pour lui sur tout le Nord, c'est-à-dire le pseudo Azawad. Il pourrait se rabattre sur une solution lui permettant d'entériner sa domination féodale sur la région de Kidal, dont il ferait une enclave autonome où la démocratie ne serait qu'un simulacre. In fine, le pouvoir de Iyad Ag Ghali ne dépasserait probablement pas ses affidés Iyad Ag Ghali et la région de Kidal. Les plus importants groupes signataires de l'accord d'Alger, originaires de Kidal et d'inclination islamiste, se réjouiraient, tandis que les autres signataires seraient obligés de se soumettre. On observerait alors un déblocage de l'accord d'Alger. Il est néanmoins prévisible que, quelques années plus tard, Bamako chercherait militairement à reprendre le contrôle de Kidal.

En revanche, une partie importante des combattants actuels du JNIM, notamment ceux ralliés au leader peul Amadou Koufa et à Al Morabitoun, ne pourraient renoncer aux armes que si un accord leur offrait aussi des gratifications à travers un nouveau processus de désarmement-réinsertion à financer. Une majorité de djihadistes sont des jeunes désœu-

vrés dont l'insurrection a des causes économiques et sociales, entre autres l'accès au foncier, la concurrence non régulée entre pasteurs et agriculteurs, la gestion de l'eau, le chômage. Ils ont rejoint les groupes armés faute d'autres perspectives.

Mais comment offrir à ces jeunes analphabètes une insertion et des projets, comment assurer la loi et l'ordre alors que l'État est absent et perçu comme un adversaire ? Le réalisme oblige à admettre que les racines de l'extrémisme violent ne seraient guère traitées, même en voulant refaire un nouvel accord général pour tous les ex-combattants sur le modèle de l'accord d'Alger.

En outre, le JNIM n'est qu'une coalition de groupes assez autonomes, poursuivant des buts divers avec des moyens différents. Ainsi l'imam Amadou Koufa a une conception de l'islam particulièrement fruste et radicale tout en n'hésitant pas à attaquer des civils pour environ le tiers de ses attaques, soit 78 % des attaques du JNIM contre des civils, tandis que Iyad Ag Ghali est plus pragmatique et politique, plus respectueux des populations. Il serait plus difficile d'amadouer Amadou Koufa qu'Iyad Ag Ghali, qui a déjà signé des accords avec le gouvernement en 1992 et avait repris une vie civile. Le processus devrait être complété par la recherche de compromis et de gratifications auprès de tous les chefs intermédiaires et combattants qui pourraient s'y prêter, par des contacts au plus près des communautés locales et villageoises.

Interrogé sur le dialogue avec les djihadistes, le Premier ministre Ouane a mis l'accent sur ses contacts avec les communautés rurales. Une proximité de l'État malien serait certainement bénéfique, mais encore faudrait-il que Bamako puisse offrir à ces personnes, géné-

ralement illettrées, des services et des perspectives d'emplois ou des avantages matériels. Un tel programme n'a encore pas été mis sur pied et nécessiterait un fort accompagnement de la communauté des donateurs, qui n'irait pas de soi, compte tenu de la réticence française au dialogue avec les extrémistes. L'EIGS, État islamique au grand Sahara, rejetant le dialogue, attirerait à lui tous les mécontents qui, pour des raisons idéologiques ou matérielles, s'écarteraient d'un processus initié entre le gouvernement et Iyad.

Enfin, le départ partiel ou total des forces étrangères, en particulier de la force française Barkhane, incontournable dans la négociation, créerait un blocage ou une situation nouvelle particulièrement propice aux groupes extrémistes que l'armée malienne seule ne serait nullement en mesure de contenir. C'est pourquoi Bamako n'envisage pas cette possibilité, souhaitant concilier répression et dialogue comme des volets complémentaires.

Pour ces différentes raisons, la négociation évoquée ne saurait être une panacée, comme l'a reconnu le Premier ministre Ouane lui-même, sans évoquer le détail des difficultés. Au mieux, elle diviserait un peu plus la nébuleuse djihadiste en y provoquant davantage de combats internes. Il serait toutefois nécessaire que Bamako conserve les moyens militaires de se protéger. Elle pourrait néanmoins présenter l'avantage de renforcer les contacts avec des jeunes ruraux marginalisés mais récupérables et de mieux faire comprendre à une opinion publique déçue les véritables enjeux du conflit interne au Mali.

Au pire, elle compliquerait encore le statut de Kidal sans aucunement améliorer la situation (ni celle du Burkina Faso et du Niger) ou même accélérerait le délitement du pays. Mais Bamako mesure ces risques et n'a pas décidé de tout miser sur le dialogue. Les autorités maliennes de la transition sont conscientes qu'une solution ne peut être que globale, en traitant les dysfonctionnements économiques, sociaux et de gouvernance qui sont à la racine du mal, tout en gardant un volet militaire et policier incontournable pour tenter d'assurer le respect de la loi et de l'ordre dans les territoires.

Par Nicolas Normand

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Ankahakew : Ces garde-fous contre les violences conjugales en attendant une loi

Des victimes de violences conjugales essayent, comme elles peuvent, de se protéger. Pourtant, des garde-fous existent en l'absence d'une loi.



Les victimes de violences conjugales sont souvent prises dans le piège des pesanteurs sociales qui les obligent à rester, notamment en ce qui concerne les femmes, pour supporter le supplice dans le foyer. Pourtant, saisir la justice doit être le premier réflexe, que vous soyez victime ou témoin de violences conjugales. Cet acte constitue une meilleure alternative afin d'être mise dans ses droits. Il s'agit de mettre hors d'état de nuire un potentiel danger pour les autres.

COMMUNIQUER AVEC SA FAMILLE

Visiter et donner fréquemment de ses nouvelles à sa famille peut être une solution contre les violences conjugales. Les parents ont un rôle très important à jouer dans la protection de leurs proches. Discuter avec la victime en toute confiance peut l'amener à confier ses souffrances. « La honte pousse les hommes surtout à ne pas admettre qu'ils sont victimes de violences au sein de leurs foyers. Ils ont peur d'être

taxés de femmelettes ou d'efféminés », explique Aïcha Fondo, étudiante. C'est surtout ce changement de comportement dont nous avons besoin au sein de la communauté. Il faut soutenir les victimes au lieu de les juger ou se moquer d'eux.

THÉRAPIE DE COUPLE

Avec l'ouverture de cabinets de conseil et de développement personnel, chacun peut essayer de donner un second souffle à son couple. Ces sessions de thérapie sont l'occasion unique pour les couples de communiquer, de se donner une seconde chance. Pourquoi faire une thérapie de couple ? À cette question, Aminata Boré, fondatrice de la maison de conseils Ladi So, répond : « Le couple est un nid d'amour et d'habitudes où se gèrent les émotions et les humeurs. Le sentiment, à la longue, semble parfois se faire vieux. Une thérapie permet au couple de porter un autre regard objectif sur leur relation. Il s'agit aussi de parler parfois des non-dits qui constituent le blocage dans leur épanouissement ».

SAVOIR PARTIR

Il arrive un moment où il faut lâcher prise et se résigner. Ce moment intervient lorsque vous avez assez fait pour changer votre partenaire violent. Sachons partir en marchant et non les pieds devant dans un brancard. On se marie pour un bien et pas pour un mal. À cet effet, K. Touré témoigne : « Je me suis mariée à 16 ans et ai fait plus de 16 ans de mariage. Mon mari m'a chassée près de 11 fois depuis notre mariage, souvent pour des raisons insignifiantes. La dernière fois qu'il m'a chassée, il avait mis toutes mes affaires dehors et m'avait menacée ». Elle poursuit : « Cette fois-ci, j'ai vu de la haine et la colère dans ses yeux. J'ai donc décidé de partir pour de bon. J'ai subi toutes sortes de violences psychologiques, je ne voulais plus attendre ma mort pour sortir de sa vie. Je devais penser à moi et mes enfants ».

LOI ANTI-VBG

Parmi les 8 pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), le Mali est le seul à ne pas disposer de lois contre les VBG. Un projet de loi spécifique pour condamner les violences basées sur le genre est en cours d'élaboration, mais tarde jusqu'à présent à voir le jour en raison de plusieurs obstacles, selon Me Seydou Doumbia, président des avocats sans frontières du Mali : « On craint toujours une opposition entre le droit classique et le droit religieux, la tradition en particulier. Il en était de même pour l'adoption du code de la famille et des personnes ».

Source : Benbere

Affaire 200 milliards d'une ministre guinéenne : Déjà 35 milliards retournés au trésor grâce à la vigilance du président



Comme nous l'annoncions dans un dossier précédent, le présumé détournement des 200 milliards de francs guinéens par Zenab Dramé, actuelle ministre de l'Enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'emploi et du travail n'a pas encore livré tous ses secrets. En effet ce scandale financier a connu une nouvelle tournure par l'implication du chef de l'Etat en personne, qui a ainsi pu sauver plus de 35 milliards, montant qui était prêt à tomber dans l'escarcelle des fossoyeurs de notre économie. Bien avant que cette affaire ne soit rendue publique, le président Alpha Condé était déjà au courant. Justement, c'est grâce à son implication personnelle avec le recouplement des différents intervenants de la chaîne qu'il a pu sauver les trente-cinq milliard huit cent cinquante-sept millions quatre cent cinquante-trois mille neuf cent vingt-trois francs guinéens (35.857.453.923). Il vous souviendra que ce montant destiné à l'achat des équipements pour les écoles régionales d'art et mé-

tiers avait fait l'objet d'une dérogation (ERAM) suivant la demande No.258/METFPE/CAB/20 du 30 juillet 2020 adressé au ministre du Budget en contournant la procédure pour échapper au contrôle du ministère du Plan et du développement économique, en l'occurrence la direction nationale des investissements puisque « l'achat des équipements » relève de ce département. Le paiement de cet argent a été effectué suivant le bon d'engagement No.2020-2101-164 du 10/08/2020. Pour pouvoir détourner hors de tout soupçon, elle a attribué cette tunique du budget national à « l'achat d'autres produits spécifiques », alors qu'il s'agissait bien de l'achat des équipements supposément destinés aux ERAM.

Comment le président a réussi à sauver ce montant ?

Il est important de souligner tout d'abord qu'avant le début des campagnes électorales pour l'élection présidentielle du 18 octobre

dernier, le président avait interdit toutes les sorties d'argent des régis financières.

En effet, de sources généralement très crédibles, le chef de l'Etat a écouté les parties, notamment, les ministres des Finances et du Budget, de l'Administration et contrôle des grands projets, le gouverneur de la banque centrale de la république de Guinée et la direction générale de passation des marchés.

Les marchés passés de gré-à-gré, initialement répartis en 5 catégories ont été augmentés à 9 par la ministre et ses complices, sans associer ni les grands projets ni les marchés publics pour une somme aussi faramineuse qui était déjà virée au compte du ministère suivant l'ordre de virement numéro 2020-4691 en date du 28 octobre 2020. Ayant compris que cet autre montant n'est pas encore réparti entre les membres du réseau mafieux, il aurait ordonné à ce qu'il retourne au compte unique du trésor public. Ce qui a été fait sur insistance du président de la république. Une initiative hautement saluée par bon nombre de commis de l'Etat apparemment très remontés par l'abus dont certains cadres font des deniers publics.

Aux dernières nouvelles, la ministre Zenab qui aurait dû démissionner pour faciliter l'enquête a porté plainte contre trois journalistes dont la faute aura été d'étaler cette affaire à la place publique conformément aux lois de la République. « Son action, en tant que telle, est une entrave à la justice puisque, à date, celle-ci s'étant saisi du dossier, ne s'est pas encore prononcée ; donc, le délit de dénunciations calomnieuses est loin d'être fondé », estiment des juristes avisés.

Sauf changement de dernière minute, sinon rendez-vous est donné au tribunal de première instance de Kaloum le 15 décembre 2020 dans cette affaire qui sera jugée devant tous les invités du chef de l'Etat et la presse internationale venus pour son investiture.

Source : GuinéeNews

Sénégal : “Karim et Khalifa ne demanderont pas l’amnistie mais ils doivent en bénéficier”, Thierno Bocoum

“Quand arrêterons-nous cette hypocrisie à outrance qui veut que l’on s’offusque du plan machiavélique ayant conduit à l’inéligibilité de Karim Wade et de Khalifa Sall et, parallèlement, qu’on veuille s’opposer à leur réhabilitation ?”, s’interroge Thierno Bocoum, président du mouvement AGIR. D’après lui, Khalifa Sall et Karim Wade ont tous les deux vu leurs droits ostentatoirement violés.

Les violations élémentaires contre leurs droits...

Selon Thierno Bocoum, les tribunaux, en dehors de ceux du pays, ont tous relevé les violations élémentaires contre leurs droits jusqu’au sacro-saint principe de la présomption d’innocence. Et il est vrai que les deux dossiers ne sont pas les mêmes. Aussi, il est vrai qu’ils n’ont pas eu les mêmes charges et les mêmes lignes de défense mais ils ont tous

les deux été la cible d’une machine politique à moteur judiciaire qui devait les écarter de la Présidentielle de 2019.

Logique d’une précipitation à condamner...

Pour le président du mouvement AGIR, c’est un fait que rien ni personne ne peut enlever. C’est une évidence. Les sommes faramineuses évoquées dans les dossiers les concernant de-

vaient être éclairées dans la plus grande transparence et non traitées dans la seule logique d’une précipitation à condamner. Reddition des comptes...

“La reddition des comptes ne peut prospérer dans un climat de règlement de compte. Ainsi, le bon grain ne pourra jamais se dissocier de l’ivraie. La volonté d’un adversaire politique d’empêcher ses concurrents de lui barrer la route ne doit pas prendre le dessus sur les principes élémentaires d’une République. Que l’initiative de l’amnistie vienne de leur bourreau ou pas, importe peu. Les faits amnistiés doivent les soustraire de la camisole de force qui les écarte de la scène politique par l’unique volonté d’un prétendant à la Présidentielle”, ajoute M. Bocoum.

Une amnistie...

D’après le Président du mouvement AGIR, ils ont le droit de faire de la politique et de solliciter les suffrages de leurs compatriotes. Que ce droit soit effectif à travers une amnistie des faits ayant permis leur musellement et leur réhabilitation en leur qualité de citoyens éligibles.





Afobasket U18 garçons : Le Mali fait son entrée en lice

Le Championnat d'Afrique de basket-ball masculin des moins de 18 ans, communément appelé l'Afrobasket U18 Garçons a débuté jeudi 3 décembre 2020 en Egypte. En match d'ouverture, le pays hôte a battu la Guinée (68-60).

A le Mali a perdu contre le Sénégal (78-80) vendredi four décembre. Une petite revanche pour les Lionceaux sénégalais qui se sont inclinés en finale de la précédente édition à Bamako devant les Aiglons, vainqueurs 78-76.

Lors de la deuxième journée, le Mali affrontera la Guinée, ce samedi à 15h30. Ce sera le match

des vaincus de la journée inaugurale, alors que les vainqueurs, le Sénégal et l'Egypte en décrocheront pour la première place. Les Aiglons joueront contre les Pharaons juniors le dimanche, au compte de la troisième et dernière journée.

L'édition 2020 de la compétition met aux prises quatre pays, l'Egypte, le Mali, le Sénégal et la

Guinée. Dans la première part du tournoi, les quatre équipes évoluent dans une poule unique. Chaque équipe rencontrera les trois adversaires du groupe. Toutes les équipes du groupe se qualifieront pour les demi-finales. Dès lors, le tournoi se jouera avec des matches à élimination directe.

Les vainqueurs des demi-finales se qualifieront pour la finale, tandis que les perdants disputeront les matches de classement 3ème - 4ème Locations. Le match de classement pour la troisième place et la finale seront joués le dernier jour du championnat.

Ladji. M. Diaby
Source: L'Essor





Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous pourriez, ce matin, entrer en confrontation avec un client ou l'un de vos collègues et cela pourrait affecter votre moral et votre motivation. Heureusement, cela sera de courte durée, car dans l'après-midi, la signature d'un contrat ou une proposition de collaboration pour un nouveau poste vous regonflera à bloc. Vous pourriez avoir la déception de constater que votre projet immobilier ne peut aboutir faute de financement suffisant. Toutefois, ne désespérez pas et appelez votre banque dans l'après-midi. Un arrangement pourrait être trouvé afin que vous puissiez signer votre contrat de vente.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Dans votre signe, une opposition solaire favorisera les prises de bec. Suite à un profond désaccord, vous pourriez essuyer les critiques d'un supérieur. Au lieu de vous taire, vous haussez le ton, ce qui envenimera la situation. Chaud devant...

Vos tracas financiers ? Que ces derniers soient grands ou petits, vous les garderez pour vous. En effet, d'une part, vous aurez le culte du secret autour de l'argent. D'autre part, vous aurez votre fierté. Pour vous, cette dernière n'a pas de prix...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Besogneux, vous vous attélerez à votre travail sans vous poser la question de savoir si vous parviendrez à boucler vos dossiers. Cela sera pour vous, déjà une grosse perte de temps de rentrer dans ce genre de configuration. Vous serez performant.

Méfiez-vous, car avec Vénus dans votre signe, vous pourriez bien attraper le syndrome de la boulimie de consommation pour combler vos désarrois. Si vous souhaitez dépenser votre argent, réfléchissez au moins à investir dans des produits utiles.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

La vie vous propose de changer d'activité. Vous aimeriez trouver un poste qui favorise l'épanouissement et d'autres activités diversifiées. Un ami a la possibilité de vous donner de bons contacts ou de vous communiquer son expérience sur un secteur.

Votre véhicule et des charges liées à l'habitation, comme des factures importantes, peuvent tomber en simultané et réduire beaucoup votre budget. Un imprévu a la possibilité d'engager des frais qui tombent au mauvais moment. Un moment de stress est à prévoir.



Lion (22 juillet - 23 août)

Il pourrait aujourd'hui vous être proposé un déplacement professionnel voire une mutation qui pourrait perturber votre vie familiale. Ne vous emportez pas et demandez un entretien avec votre direction, elle saura entendre vos arguments.

Un différend pourrait vous opposer à un voisin ou un copropriétaire qui pourrait vous engager financièrement. Ne vous en faites pas, vous saurez rester maître de la situation et imposer vos conditions avec fermeté et diplomatie à la fois.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ami Vierge, si vous êtes à votre compte, vous pourrez ouvrir votre boutique ou magasin en retard. Du coup, en perdant des clients, votre chiffre d'affaires ne sera pas extraordinaire. Si vous êtes salarié, vous n'aurez pas les yeux en face des trous.

Avec l'argent, vous aurez une très mauvaise habitude : faire suivre vos comptes bancaires par votre partenaire. Ce dernier est plein de bonne volonté, mais ne comprend rien aux chiffres. Du coup, cela revient à dire que son action est presque inutile !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Uranus stimulera votre motivation. Toutefois, vos ambitions ne ressembleront plus à celles que vous aurez caressées par le passé. Cela ne sera plus de gloire dont vous rêvez, mais de donner un nouveau sens, plus stimulant, à votre vie professionnelle.

Dire que vous allez décrocher le jackpot serait enjoliver la réalité. Vous ne manquez pas d'argent, mais ce que vous gagnerez sera réinvesti aussitôt dans des achats pour votre maison. Vous ne pourrez pas vous dérober à ses dépenses, il y aura urgence.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Pour le moment, les astres vous font rechercher un poste plus diversifié. La routine professionnelle peut vous miner le moral et votre créativité ne s'exprime pas comme vous l'aimeriez. Soyez un peu patient et comparez les propositions qui arrivent.

Votre situation matérielle est stable à condition de faire attention. Les dépenses sont consacrées à des charges familiales et à des paiements obligatoires. Gardez votre trésorerie pour des achats inévitables réservés à la vie quotidienne ou à l'habitation.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Si vous êtes indépendant ou aspirez actuellement à créer votre entreprise, attendez-vous à ce que l'on tente de vous mettre des bâtons dans les roues aujourd'hui. Sachez toutefois que vous n'êtes pas seul et que vous pourrez compter sur le soutien d'amis ou associés. Un imprévu soudain pourrait bien déstabiliser votre situation financière et vous mettre en difficulté aujourd'hui. Appelez votre banque qui vous octroiera sans difficulté un délai ou un découvert autorisé le temps que vous rétablissiez l'équilibre de votre budget.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si vous êtes demandeur d'emploi, vous refuserez aujourd'hui une offre de travail... Si vous êtes salarié, vous direz non à un accroissement de vos responsabilités. Ami Capricorne, votre attitude ressemblera fort à de la fainéantise ! Eh oui...

La planète Saturne va complètement brouiller les pistes... Votre ambition sera stoppée net ! En clair, vous allez vivoter du matin jusqu'au soir. Snif ! Votre formule mathématique du jour sera la suivante : petits besoins = petits revenus ! Eh oui...



Verseau (20 janvier - 19 février)

Le meilleur conseil de Jupiter sera de ne pas trop vous avancer, surtout si vous ne savez pas où vous mettez les pieds. Mieux vaudra peaufiner vos arguments et votre stratégie, pour que vos intentions ne se traduisent pas par un coup d'épée dans l'eau.

Il ne vous viendra même pas à l'esprit de nier que l'argent sera important pour vous. Peut-être que cela choquera certains, mais vous serez à l'aise avec ça. Pour autant, vous serez prudent dans vos placements et vous ne miserez pas gros sur ce projet.



Poisson (19 février - 21 mars)

Les astres vous permettent de prendre un tournant important dans votre carrière. Une formation peut être en cours et vous ouvrir des perspectives. Mars en Cancer peut pourtant vous faire réfléchir et apporter des doutes sur votre nouvelle route prise.

Il faut fournir des efforts pour ne pas dépenser l'ensemble de votre budget. Vous pourriez craindre un léger découvert avant la fin du mois. Vénus en Taureau vous tente terriblement pour les achats liés aux loisirs ou aux invitations d'amis dans un restaurant.

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous